

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **25 (1967)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

En se plaçant du point de vue des pays du COMECON, il apparaît que l'exécution totale des engagements souscrits aurait demandé de très grands efforts de la part de ces pays. Un des reproches que les successeurs de M. Nikita Khrouchtchev lui ont adressés, c'est précisément qu'il a trop engagé son pays vis-à-vis de l'extérieur. Or, les leaders des pays du COMECON doivent se rendre compte qu'en se lançant dans un programme d'assistance, ils se sont mis dans un engrenage. En effet, ils ont été amenés à accorder ou renouveler des crédits, comme c'était le cas pour l'Algérie et pour l'Egypte. Ce dernier (280 millions de dollars) était nécessaire, puisque les premiers crédits accordés à ce pays, arrivaient à échéance sans que l'Egypte puisse les rembourser. Il faut donc continuer à garder l'influence que les pays du COMECON ont acquise dans le tiers monde, d'autant plus que les Chinois se sont aussi mis à l'ouvrage et avancent des arguments très séduisants pour de nombreux pays du tiers monde. Dans leur lutte pour « gagner des âmes », les pays du COMECON devront renchérir. En même temps, les pays du tiers monde pourront désormais jouer, non pas sur deux mais sur trois tableaux.

Pour de nombreuses raisons cependant, la capacité de livraisons à crédit des pays du COMECON reste limitée.

Or, l'extension de la capacité d'assistance est conditionnée par la capacité et l'organisation du commerce extérieur, par le système économique, par les méthodes de gestion en vigueur à l'intérieur même des pays du COMECON. Il semble que, depuis quelque temps, des efforts sérieux aient été entrepris en vue de réorganiser certains aspects des économies des pays socialistes. Il est encore trop tôt pour pouvoir apprécier les résultats des réformes introduites ou envisagées dans ces pays, mais il est permis d'espérer que l'économie gagne du terrain sur le politique. Une telle évolution ne manquerait pas d'avoir une influence profonde sur l'attitude vis-à-vis des pays en voie de développement, en permettant de la dépolitiser davantage.

En effet, une décentralisation des courants commerciaux des pays du COMECON permettrait d'ouvrir plus largement les portes aux importations des produits du tiers monde, La multilatéralisation des échanges, la distribution des crédits commerciaux favoriseraient le développement d'une nouvelle division internationale du travail, profitable pour les deux parties.

## **CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

auquel est adjointe la

## **CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

garantie par l'Etat

**Lausanne et ses agences**

**Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse**